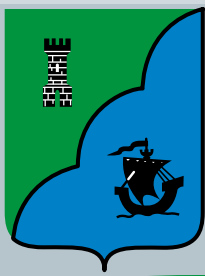


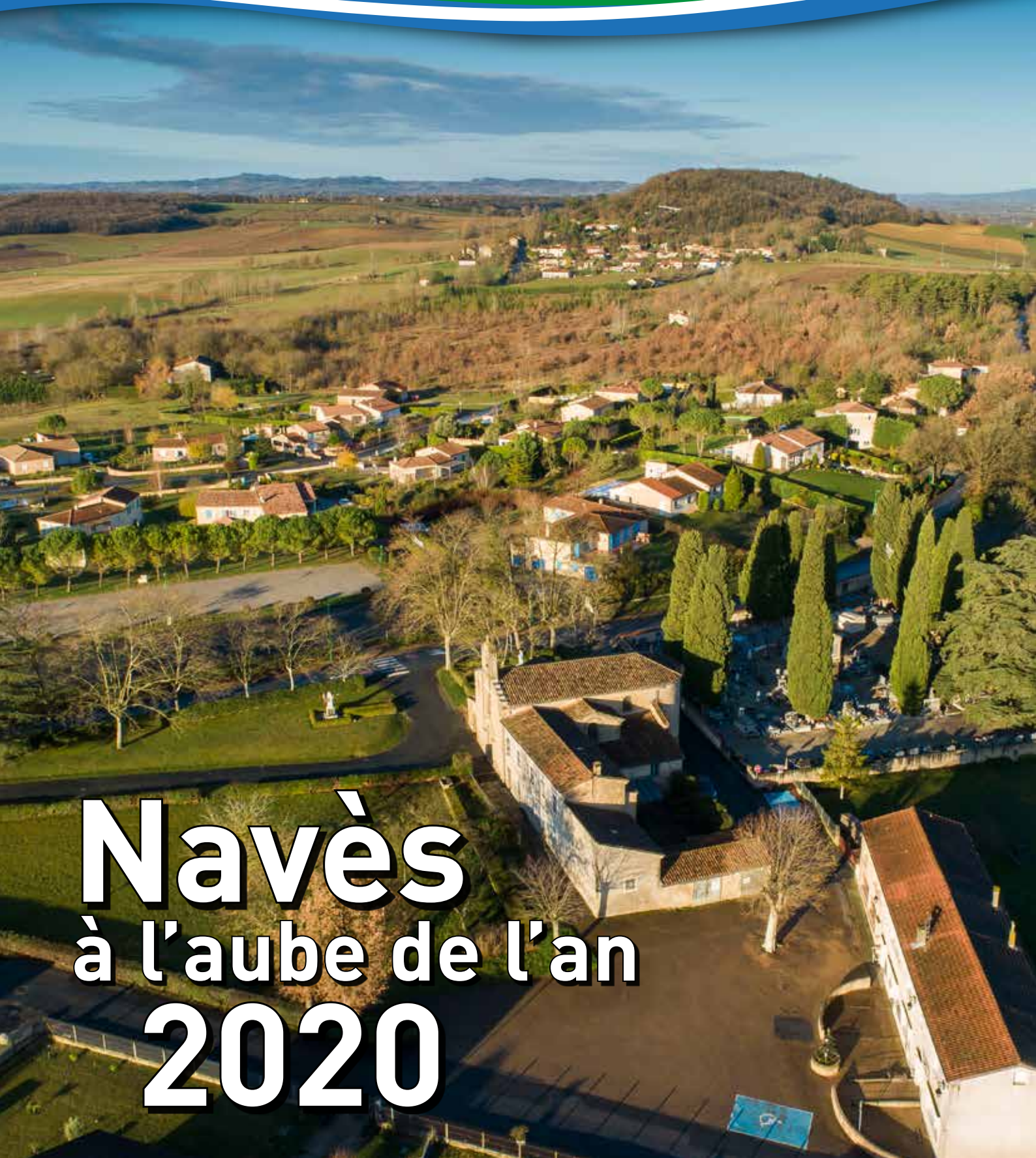
Janvier 2020



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS
n°76

L'ÉCHO

de Bel Air



Navès
à l'aube de l'an
2020



A

l'aube de la nouvelle année, je vous transmets à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite, qu'elle soit personnelle ou professionnelle. Que 2020 soit pour vous une année riche en événements heureux dans votre vie familiale.

L'année 2019 s'achève avec la concrétisation de divers projets que nous suivons depuis de nombreuses années pour certains. « Les terrasses de Bel Air », où les travaux de viabilisation ont débuté, verra sortir de terre dans un premier temps 28 maisons destinées aux personnes retraitées. Ce projet fera l'objet d'extension possible dès que ces premiers lots seront vendus.

Pour la mairie bibliothèque, l'appel d'offres a eu lieu ; celles-ci seront analysées début janvier avec démarrage des travaux courant février.

Notre commune connaît en ce dernier trimestre 2019 une forte progression de demandes de permis de construire, suite à la vente de lots de M. Vaissière-Pouzenc et de la famille Azais. Avec ces deux familles la municipalité a négocié des terrains afin de pouvoir aménager dans le futur le plateau Las Goutos, Bel Air. Merci aux deux familles pour le geste qu'ils font en cédant une partie de terrain à la commune.

Afin de faciliter les services de secours, la poste, les livraisons etc... avec des adresses exactes, il nous a été demandé de remettre à plat notre numérotation et nos noms de rue. Aussi, une équipe du conseil municipal et M. Broussouloux de la CACM travaillent

à la redénomination et la création de nouvelles adresses. Vous serez informés dans le premier trimestre 2020 si votre situation change ou pas.

L'année 2020 sera aussi l'année des élections municipales. Après réflexion, j'ai décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Cela fait 43 ans que je suis élu dont 31 ans de mandat de maire. Les contraintes journalières liées à la fonction ont fini par m'user et je n'ai plus cette envie qui vous pousse à aller de l'avant, mais aussi la lassitude. Il est vrai que la fonction a beaucoup évolué ces dernières années (réformes des réformes), des services d'état qui s'éloignent, des transferts de compétences vers les communautés d'agglomérations (ordures ménagères, eau, assainissement...) qui rendront bientôt transparent le rôle du Maire.

Grâce à vous qui m'avez élu depuis si longtemps j'ai pu vivre de grands moments et côtoyer de grands personnages.

Cette tâche que vous m'avez confiée, j'ai essayé de la mener du mieux possible dans la concertation et pour l'intérêt général de la commune. Merci de la confiance que vous m'avez accordée et du soutien que vous m'avez apporté. J'ai pu mesurer durant ces années combien les hommes et les femmes sont différents quand il s'agit d'intérêt privé ou commun. Les «y a qu'a» et «faut qu'on» ont du verbe mais pas beaucoup d'actions collectives.

Merci encore pour toute cette chaleur humaine que j'ai trouvée dans l'ensemble des associations qui animent et animeront demain notre village avec une nouvelle équipe.

Encore une fois bonne et heureuse année.

Marc Cousinié
Maire de Navès

▼ Toujours plus haut avec deux jeunes navessols

Noé Chemel s'envole vers le succès

A 23 ans, le jeune trampoliniste navessol Noé Chemel vient de terminer 3 mois de représentation du spectacle «Messi 10» à Barcelone avec le Cirque du Soleil, une création autour de la vie du footballeur Lionel Messi. Formé plusieurs mois à Montréal, il poursuit son aventure au Qatar et en Argentine. On a voulu en savoir plus.

Comment se sont passés les mois de préparation au Québec où tu as découvert l'équipe du Cirque du Soleil ?

Noé Chemel : Les premiers mois ont été très marquants autant sur le plan de l'excitation d'accéder à mon rêve que sur la réalité de l'immense travail à fournir pour la période de création. C'est en effet apprendre de nouvelles disciplines, se familiariser avec les personnes avec qui on travaille et prendre connaissance du plan du spectacle, tu es loin de chez toi, au début tu ne connais personne, c'est une vie qui repart à zéro c'est très dépayssant mais aussi énormément constructif.

Les journées sont longues et épuisantes, tout est fait pour pousser les artistes à leurs propres limites pour qu'ils développent leur esprit créatif.

Tu te produis en équipe devant le public c'est différent d'une épreuve sportive ?

Oui bien sûr et ça m'apporte beaucoup de satisfaction aujourd'hui, en compétition tu te bats pour être le meilleur face aux autres, sur scène tu donnes avec ton équipe une énergie que le public te renvoie en retour.

Tu intervies sur des figures liées au tram-



Noé Chemel avec le Cirque du Soleil lors de la représentation de «Messi 10» à Barcelone.

poline, ta spécialité, as-tu rencontré des difficultés pour la corde ou la voltige ?

Lorsque tu découvres une nouvelle discipline, ton corps aussi la découvre ! Les muscles sollicités ne sont pas les mêmes que dans ton sport principal et donc au début ça fait physiquement mal. C'est le cas de la corde lisse, une discipline qui nécessite beaucoup de force et qui m'a fait mal plus d'une fois.

Pour la voltige, la balançoire russe n'est pas très éloignée sur le point de vue des éléments acrobatiques mais la manière dont il

faut monter, se placer pour embarquer sur la balançoire, trouver la bonne position reste différent et tout ça a nécessité une période d'apprentissage.

Quels sont les moyens logistiques mis à votre disposition dans la vie de tous les jours ?

Quand on est en tournée on a une équipe médicale qui est à notre disposition, une cantine le midi et le soir et les logements sont pris en charge par le cirque.

Ce n'est pas très loin, des amis sont venus te voir évoluer à Barcelone ?

J'ai eu la chance de voir venir toute ma famille, mes amis et même ceux du pôle France de trampoline d'Antibes qui étaient en stage à Barcelone il n'y a pas longtemps.

Après deux mois de spectacle, quelle est la suite de la tournée en 2020 ?

Barcelone c'est terminé et nous partons à Doha au Qatar du 20 février au 8 mars puis ensuite on sera en Argentine à partir du 25 mai.

C'est une sacrée expérience, comment vois-tu ton avenir après la tournée Messi 10 ?

Je ne sais pas encore, j'espère rester au cirque du Soleil et si jamais je dois le quitter j'aimerais me lancer dans la musique.

Tu trouves quand même quelques jours pour revenir sur Navès ?

Oui toujours pour revoir la famille et les amis. Entre les périodes de représentation on a quelques vacances.

Romain Delordre, la tête dans les étoiles

Après avoir vécu 18 ans à Navès, Romain Delordre s'est installé à Toulouse pendant onze années avec son épouse, Maroussia et leurs deux enfants Vadim (4 ans) et Diane (17 mois). Il travaille au CNES, le Centre Spatial de Toulouse d'abord dans l'exploitation du réseau puis dans les télécommunications spatiales haut débit. Mais en 2018, ils décident de tenter l'aventure en Guyane où toute la famille déménage en août 2019 à Kourou à 7000 km de leur chère Occitanie. Cette aventure guyanaise c'est donc à la fois un changement de vie, de culture, de relation et de métier. Ils ont par exemple fêté Noël par 30°C avec les mangues du jardin ou encore le nouvel an à la plage à siroter des caïpirinhas, à distance de leurs proches certes mais entourés de leurs nouveaux amis guyanais et métropolitains. Romain travaille désormais au Centre Spatial Guyanais, port d'accès à l'espace de l'Europe qui s'étend sur 700km² avec ses 3 ensembles de lancement pour les lanceurs Ariane5, Soyuz et Vega opérés par Arianespace.



Romain Delordre au premier rang et au premier plan dans la salle de contrôle Jupiter 2 à Kourou.

Responsable Télémessure, son rôle est d'assurer l'acquisition de la télémessure du lanceur durant le vol à l'aide de grandes antennes de 10 mètres de diamètre positionnées géographiquement tout au long de la trajectoire empruntée par la fusée et Romain

précise «*par exemple pour un tir vers l'Est avec une Ariane5 nous utilisons les stations de Kourou, Natal (Brésil), île d'Ascension, Libreville (Gabon) et Malindi (Kenya), nous la poursuivons pendant toute sa visibilité au-dessus de la station et réceptionnons toutes ses données et paramètres de vols que nous transmettons directement aux systèmes de contrôle centralisés à Kourou et en particulier à la salle de Contrôle Jupiter 2 d'où sont coordonnées toutes les opérations de la base avant et pendant le lancement*». Etre partie prenante de ces opérations est une expérience palpitante et passionnante, parfois stressante quand des problèmes peuvent se présenter quelques minutes avant le décompte final mais Romain ne se formalise pas : «*se dire qu'on contribue à accéder à l'espace pour y mettre des satellites en orbite, c'est un peu mon rêve d'enfant qui se réalise quand je regardais les étoiles les soirs d'été depuis le lotissement de Foncouverte !*»

Navès à l'aube de 2020



Ce bulletin de janvier 2020, le dernier du mandat 2014-2020 est l'occasion de dresser son bilan général, au niveau du budget, de la fiscalité et des principales réalisations communales. Il s'agit seulement d'une rétrospective, d'un historique des actions qui ont été menées depuis la mise en place de ce conseil municipal en mars 2014.

PRINCIPALES REALISATIONS MUNICIPALES 2014-2020

Outre les programmes d'investissement annuels, les activités normales d'entretien des voies communales ont bien évidemment été régulièrement assurées.

Les principales opérations ont été les suivantes en terme de voirie, travaux, urbanisme :

2014

- Réfection de la cour de l'école durant l'été
- Réflexion engagée sur la réhabilitation du presbytère

2015

- Rénovation de la salle Georges Prêtre : travaux de remise aux normes, amélioration énergétique et acoustique, remplacement des menuiseries, électricité, climatisation, accessibilité handicapés

- Electrification et automatisation de la cloche de l'église

- Remplacement des menuiseries de la cantine et du foyer Corinne Rabou



La rénovation de la salle Georges Prêtre en 2015 a permis de baisser la consommation d'énergie et d'améliorer l'acoustique.

Taxes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution
TH	11,42 %	11,42 %	12,12 %	12,12 %	12,12 %	12,12 %	+ 0,70 %
FB	23,61 %	23,61 %	24,88 %	24,88 %	24,88 %	24,88 %	+ 1,27 %
FNB	72,09 %	72,09 %	76,51 %	76,51 %	76,51 %	76,51 %	+ 4,42 %

TH : taxe d'habitation - FB : Foncier bâti - FNB : Foncier non bâti

- Etude d'un projet d'assainissement collectif confiée à un groupe d'étudiants de l'Ecole des Mines Albi-Carmaux

- Lancement de la campagne de contrôle des assainissements non collectifs

- 02/10/2015 : Médaille d'honneur du travail Argent pour Roselyne Delordre et Bernard Vaissière

- 15/12/2015 : La cabinet d'architectes AAA est retenu pour l'éventuelle réhabilitation du presbytère afin d'y transférer la mairie

- Aménagement de la VC1 (chemin des Garosses)

2017

- Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017

- Réfection de la toiture du foyer Corinne Rabou durant l'été

- 18 mai 2017 : Obtention du permis de construire pour la nouvelle mairie et médiathèque

- 29/06/2017 : Inauguration du « Camin de las Peyras »

2016

- 08/02/2016 : Procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme

- Opération « Un chemin, une école » : création du chemin de randonnée « Lo Camin de las Peyras » avec l'Education Nationale, la MJC et la Fédération Départementale des Randonneurs



Lo Camin de la Peyras obtient un grand succès auprès des randonneurs depuis 2017.

- 12/12/2017 : Premier Pacs signé en mairie



Elargissement du chemin des Garosses (VC1) et pose d'un nouvel enrobé en 2016-2017.

2018

- Etude d'un projet de micro-crèche
- Enquête publique sur la VC20 (de Puech Bertou au Mont de Galeye) mise en cause anonymement pour son mauvais état et son insécurité
- Septembre 2018 : retour de la semaine de 4 jours à l'école et fin des activités péri-scolaires.
- 31/12/2018 : Départ à la retraite de Tihoni Natua.



Après enquête publique en 2018, la rénovation de la VC 20 qui conduit de Puech Bertou au Mont de Galeye a été effectuée.

2019

- 20/01/2019 : Médaille du travail (20 ans) attribuée à Cathy Bousquet
- 25/06/2019 : Inauguration de la VC20 rénovée
- 01/03/2019 : Recrutement d'un nouvel employé municipal, Joël Belli
- Lancement d'un projet de nouvelle dénomination et numérotation des voies pour de nouvelles adresses.

Types de documents administratifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de construire	4	6	4	8	10	18
Déclarations préalables	8	10	2	9	8	12
Certificats d'urbanisme	6	9	10	8	14	36

Animations

Quelques manifestations qui ont animé la commune avec notamment la participation de Navès à «Autan de Blues» depuis de nombreuses années, festival qui anime plusieurs communes du sud du Tarn (voir également en page 8). L'occasion également de mettre en avant des artistes liés à la commune.

10/10/2014 : Festival Autan de Blues avec Boy Dan Owen

04/02/2015 : Festival Autan de Blues avec Luke Winslow-King

04/02/2016 : Festival Autan de Blues avec Véronica Sbergia & the Red Wine Serenaders

15/10/2016 : Théâtre « A ta santé Hubert » par la Cie Le Vestiaire des Filles



Francis Bardou à l'accordéon s'est produit avec les musiciens de Georges Vidal.



Florian Albin, ancien élève de Navès, lors de la représentation théâtrale «Le Petit Bonzi» avec Yannick Harnois.

02/02/2017 : Festival Autan de Blues avec Peter Harper

21/10/2017 : Concert « Vagabondes » avec Bernard Stimbre

01/02/2018 : Festival Autan de Blues avec Jacob Wild

13/10/2018 : Théâtre « Le Petit Bonzi » avec Florian Albin et Yannick Harnois, Cie Mise en Oeuvre

01/12/2018 : Concert de Georges Vidal, avec Francis Bardou, Olivier Pineau et Luc Bernard

01/02/2019 : Festival Autan de Blues avec Kepa

31/01/2020 : Festival Autan de Blues avec Francesco Piu



Secrétariat de Mairie :

Nouveaux Horaires !

Tél. : 05 63 74 85 22
Fax : 05 63 71 10 39

Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00
Fermeture
Mardi 8h00 – 12h00
15h30 – 19h00
Mercredi Fermeture
Jeudi Fermeture
13h30 – 17h30
Vendredi 8h00 – 12h00
15h30 – 19h00

www.ville-naves.fr

Etat civil

■ Mariages

- RUIZ Sébastien avec ZAIA Virginie
le 03 août

- BAUD Bernard avec ANTHONIOZ-BLANC Odile le 21 août

■ Décès

- COUBES Anna, Marie, 94 ans, le 9 juillet à Castres

- CABOT Raymonde, Albertine, Paulette, 86 ans, le 20 juillet à Castres

- PASSEBOSC André, Yvon, Emile, 86 ans, le 14 août à Navès

- MANU épouse GRAND Monique, Solange, Marie-Claire, 57 ans, le 7 octobre

En images !

Un nouveau défibrillateur à la maison des associations



Un nouveau défibrillateur est maintenant disponible à la maison des associations. Il a été acheté par la MJC qui a pu bénéficier d'une subvention accordée par le Crédit Agricole.

■ 17 novembre 2019

Conférence à la mémoire des soldats de 14-18

En ce jour du 17 novembre 2019, l'église de Navès a accueilli ceux qui sont restés fidèles à la mémoire de nos soldats morts pour la France, sans oublier ceux qui sont revenus blessés et meurtris lors de ces terribles combats.

La musique résonne avec les chœurs de Saint-Petersbourg suivie par la voix d'Igor, chef de chœur d'une église orthodoxe de Macédoine. Dans cette atmosphère de recueillement, une exposition d'objets d'artisanat de tranchée, de tableaux, photos et documents se détachent au milieu d'un décor de verdure symbolisé par le laurier de la victoire.

Différents tableaux représentent « Les Dix Commandements » nés d'une guerre dans le désert du Sinaï. Comment ne pas rapprocher ce contexte conflictuel avec celui de la Grande Guerre où s'opposent des peuples avides de pouvoir mettant à feu et à sang un environnement et des populations qui subissent les pires épreuves ?

Dieu donne la liberté aux hommes en leur permettant de



Lionel Dabaré et Jeannine Ducel ont décliné les 10 commandements par des exemples précis et instructifs liés à la Grande Guerre.

choisir : faire le bien ou le mal. La guerre n'est pas un bien mais un mal, mais comme tout mal, le chrétien doit savoir en retirer un bien.

« Il y a fissure en toute chose, c'est ainsi qu'entre la lumière »

nous dit l'auteur-compositeur Léonard Cohen.

Malheureusement en 2019 l'engagement de nos soldats ne s'est pas arrêté et reste tristement d'actualité.



LES DIX COMMANDEMENTS

1. « Tu n'adoreras pas d'autres dieux que moi »
2. « Tu ne fabriqueras aucune idole »
3. « Tu ne prononceras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain »
4. « Souviens-toi du jour de repos pour le sanctifier »
5. « Honore ton père et ta mère »
6. « Tu ne tueras point » mériterait ici bien des réflexions.
7. « Tu ne commettras point d'adultère »
8. « Tu ne déroberas point »
9. « Tu ne porteras point de faux témoignage »
10. « Tu ne convoiteras pas »

Lionel Dabaré et Jeannine Ducel ont décliné les 10 commandements par des exemples précis et instructifs liés à la Grande Guerre.



Pour vous aider à entrer dans un contexte particulier, celui des tensions qui opposent encore aujourd'hui Turcs, Arméniens et Kurdes, Jeannine et Lionel vous invitent à une soirée :

Itinérances en Turquie, Géorgie et Arménie

Maison des Associations de Navès le 9 février à 16h

Après maintes péripéties, ils sont parvenus avec leur camping-car jusqu'en Arménie en passant par la Turquie et la Géorgie pour enquêter sur place. Ils en ont ramené de nombreuses photos qu'ils désirent partager avec vous sous forme de diaporama et relater leurs expériences vécues dans ces pays où les tensions sont encore très présentes.

17 novembre 2019

Commémoration de l'Armistice 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 a débuté à Navès par une conférence (cf. encadré) donnée par Jeannine Ducler et Lionel Dabare, qui ont bien voulu, pour la deuxième année consécutive, nous éclairer sur cette période de guerre. Bravo et merci à eux pour ce travail de recherche remarquable.

A suivi le recueillement devant le monument aux morts autour du Maire et du conseil municipal, des conseillers départementaux, des anciens combattants, médaillés militaires, porte-drapeaux, représentants du 8ème RPIMA et pompiers. Les élèves de l'école étaient présents pour rendre hommage aux « Morts pour la France » et ils ont entonné avec entrain la Marseillaise.



Repas des Aînés

La journée s'est poursuivie par le repas offert aux aînés retraités de notre commune.

L'animation en avait été confiée à André Barbara qui nous a présenté un sosie de Dalida avec le meilleur de cette artiste et du Barbara, et le sosie de Johnny Hallyday qui a enflammé la salle !



■ 4 septembre 2019

Visite d'Allain Bougrain-Dubourg à Lostanges

Le Président de la Ligue de Protection des Oiseaux, Allain Bougrain-Dubourg, était présent mercredi 4 septembre pour inaugurer le refuge pour oiseaux de l'IME du domaine de Lostanges.

Ce projet présente un intérêt évident pour le développement des enfants accueillis à Lostanges. Ce site avec ses 7 hectares de verdure se prête particulièrement à cette expérience. Il permet de stimuler la curiosité des enfants pour la biodiversité. Il va aussi sensibiliser leur responsabilité par rapport à la nature qui les entoure.

Ce partenariat entre la Ligue

de Protection des Oiseaux et l'APAJH du Tarn présente également une similitude dans le projet des deux associations qui est de promouvoir la protection et l'épanouissement des êtres les plus fragiles.

L'officialisation de l'inauguration en présence du sous-préfet, de trois députés, du vice-président du conseil départemental, de deux conseillers départementaux, du maire de Navès et de l'adjoint au maire de la ville de Castres, s'est concrétisée par la remise de parchemins distribués par les enfants de l'établissement.



Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, a inauguré un refuge pour oiseaux à l'IME de Lostange.

■ 24 septembre 2019

Guillaume Soudet, nouveau lieutenant de Labruguière



Prise de commandement du nouveau lieutenant, Guillaume Soudet.

C'est à Navès, ce 24 septembre, que s'est déroulée la prise de commandement de la communauté des brigades de Labruguière par le lieutenant Guillaume Soudet qui, à 43 ans, succède à Emmanuel Ballot.

Cette cérémonie a eu lieu en présence du chef d'escadron Xavier Badetz, commandant la compagnie de gendarmerie de Castres et du lieutenant-colonel Pierre Couve, commandant du groupement de gendarmerie du Tarn. Autour de Marc Cousinié, maire de Navès, étaient présents Jean-Louis Cabanac, maire de

Labruguière, ainsi que les élus des communes environnantes. Ce rendez-vous solennel a été également ponctué par la mise en avant de quatre éléments. La brigadière Marie Ballif de Graulhet et le brigadier Alexis Candusso de Labruguière ont été décorés de la médaille de bronze de la Défense nationale. L'adjudant-chef Miralles et l'adjudant Durand, tous deux appartenant à la brigade de recherches de Castres, ont été félicités pour leurs travaux d'investigations.

Date à retenir !



Festival AUTAN DE BLUES

Vendredi 31 janvier

Le lancement du festival Autan de Blues débutera le jeudi 30 janvier à Payrin-Augmontel et se déroulera jusqu'au dimanche 2 février entre Mazamet, Labruguière, Calmon, Saint-Amans-Soult, avec un concert de clôture le dimanche 2 février à 17h à Boissezon.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur : www.boleason.org

Francesco Piu en concert à Navès

18h30 - Gratuit
- Salle Georges Prêtre à Navès

Bien loin de la musique traditionnelle de Sardaigne d'où il est originaire, Francesco exporte un mélange explosif de blues, funky, rock et soul. Guitare acoustique, dobro, weissenborn, banjo, lap steel et



© Sara Deidda

harmonica l'accompagnent dans ses péripéties acoustiques. Et si la relève de B. Harper s'appelait Piu ?

■ novembre/décembre 2019

Près de 6000 € pour le Téléthon 2019

Comme chaque année, la commune de Navès était au rendez-vous pour le Téléthon 2019 et au total c'est un chèque de 5852,79 € qui a été remis à AFM Téléthon Tarn Sud.

En préalable, le **9 novembre**, elle a soutenu, par l'intermédiaire du comité des fêtes, l'organisation d'un loto géant au parc des expositions de Castres, qui a permis de récolter un gain de 3822,79 €.

Le week-end du téléthon a été lancé le soir du **vendredi 6 décembre** par un concours de belote qui a rassemblé 21 équipes. Le **samedi 7** après-midi, une randonnée sur lo Camin de las Peyras, organisée par les 5 MJC de Viviers, Saix, Castres Lameilhé Rando, Navès et Baraque 21 a connu un réel succès par la participation d'environ 200 ran-

donneurs pour un bénéfice de 1270,90 € qui ont été reversés directement à la coordination.

Le soir, sous la houlette de la MJC de Navès, un repas a été servi salle Georges Prêtre à une centaine de convives, suivi par une soirée dansante présentée par les clubs danse de la MJC.

Un grand merci également à l'atelier Ré'créatif dont les habiles couturières confectionnent de petits objets pour les proposer à la vente.

Sans oublier les dons des différents partenaires : le Pétanq'Club, la MJC, le club des Aînés, la société de chasse, l'épicerie Pouzenc... qui ont offert de nombreux lots ou chèques, le Moto-Club qui a ouvert ses portes tout ce week-end là pour reverser les droits de piste.



La totalité des bénéfices a été offerte à l'AFM Téléthon Tarn Sud représentée par son président Jacques Revol.

Le **vendredi 20 décembre**, tous les bénéfices ont été remis aux représentants de la coordination AFM Téléthon Tarn Sud, dont Jacques Revol qui a remercié chaleureusement la com-

mune et ses associations :

- le loto à Castres : 3822,79 €
- le Pétanq'Club : 100 €
- la société de Chasse : 30 €
- la MJC : 1000 €
- le moto-cross : 800 €



Près de 200 participants pour la randonnée sur lo Camin de las Peyras organisée en faveur du Téléthon.

■ 19 janvier 2020

Les derniers vœux de Marc Cousinié à la municipalité

C'est avec une grande émotion que Marc Cousinié a adressé ses derniers vœux à ses administrés le dimanche 19 janvier 2020.

Après 43 ans en tant qu'élu et 31 ans en tant que Maire, il a décidé de tirer sa révérence. Il a rendu un vibrant hommage à tous ceux qui l'ont entouré depuis ses débuts et lui ont permis de « grandir ».

Tout d'abord, une larme arrachée à l'œil de tous les participants en évoquant le soutien infaillible de son épouse Nicole et de sa grande famille sans lesquels il n'aurait pu avancer. Un souvenir de sa première secrétaire de mairie, Jeannine Baux qui a été son « professeur ».

Il n'a pas oublié le rôle impor-

tant des associations qui l'ont fortement épaulé dans son action avec une reconnaissance pour l'implication de Michel et Thérèse Pouzenc.

Sans oublier de remercier, pour leur présence à ses côtés et leurs soutiens financiers, les conseillers départementaux Isabelle Espinosa et Christophe Testas, le député Jean Terlier et le sénateur Philippe Bonnacarrère, qui lui ont remis la médaille du département et la médaille de l'Assemblée Nationale après avoir fait l'éloge de son immense travail et dévouement. Sa conclusion : « Une page se tourne mais le livre ne se referme pas ».

Brigitte Baux



Marc Cousinié a reçu la médaille de l'Assemblée nationale par le député Jean Terlier et la médaille du département par les conseillers Isabelle Espinosa et Christophe Testas.



▼ Ecole

La nouvelle année à l'école



L'effectif de l'année 2019-2020.

Chaque année, début septembre, tout le monde reprend le rythme de l'école. Nous avons commencé le lundi 02 septembre avec 70 enfants. L'équipe pédagogique et éducative a changé durant les grandes vacances d'été avec le départ de Coraly Besombes qui était enseignante dans la classe des CP-CE1-CE2. Lucie Sliva est, en ce début d'année, en congé maternité (félicitations aux jeunes parents) et nous avons accueilli Séverine Bressolles qui enseigne avec les élèves de maternelle aidée par Roselyne Delordre, ATSEM. Sandrine Cauquil, nouvelle enseignante sur l'école, est en charge des élèves de CP, CE1 et des CE2 et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, reste fidèle à sa classe des CM1 et CM2. Laëtitia Villajos nous accompagne et anime comme depuis plusieurs années les séances d'Éducation Physique et Sportive le mardi et le jeudi. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie, de l'entretien et apporte sa bonne humeur chaque jour. Avec le

départ de Jennifer Inchaurrega, une personne s'occupant du ménage de l'école a été embauchée depuis les vacances de Toussaint.

Les élèves sont inscrits à plusieurs projets qui viendront compléter un travail commencé en classe. La totalité de l'école participe au prix des Incorruptibles pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres sélectionnés par un jury. Suite à cette lecture, les élèves seront amenés à voter pour leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé à l'échelle nationale. Le projet de l'année est basé sur les Jeux Olympiques (Tokyo 2020). Les élèves vont découvrir des disciplines sportives ainsi que la culture autour de cet événement.

Avant des vacances de Noël bien méritées, pour terminer deux périodes où les élèves ont travaillé en EPS sur la course de vitesse et la course de durée, ils ont participé au cross de l'école le lundi 16 décembre. Trois parcours autour de l'école ont été

proposés pour l'ensemble des élèves. Les enfants ont apprécié de courir dans Navès à l'occasion de cette course. Cette animation, débutée il y a quatre ans, plaît énormément aux élèves et donc sera très certainement reconduite l'an prochain. L'équipe enseignante remercie les parents qui viennent durant le cross pour baliser et sécuriser le parcours. Enfin, les élèves du CP au CM2

se rendront à l'Archipel pour un cycle de natation de début mai jusqu'à fin juin (le jeudi matin, de 9h00 à 10h00).

Les élèves de la classe de maternelle iront voir cette année deux spectacles FOL, le premier ayant déjà eu lieu le 29 novembre. Durant le mois d'octobre, les élèves ont travaillé sur un album : Une soupe 100% sorcière. Pour conclure ce



Les participants au cross de l'école.

travail, ils ont décidé de réaliser la recette de la soupe en classe. Autour de cela, un rappel sur les règles d'hygiène et sécurité a été fait avec les élèves (se laver les mains, être prudent en manipulant les ustensiles de cuisine...)

Les élèves de CP-CE1-CE2 se déplaceront deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL. La classe des CP-CE1-CE2 participe, comme l'année dernière, au rallye mathématiques. Il s'agit d'un concours entre différentes classes d'un même cycle. Le but est de résoudre différents problèmes lors de trois manches réparties sur l'année scolaire. Les élèves semblent très investis dans ce projet qui leur permet de développer leurs démarches scientifiques.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont inscrits à « Ecole et Cinéma ». Ils visionneront durant l'année trois œuvres. Un travail avant et après le film est réalisé en classe. Le lundi 14 octobre 2019, deux joueurs du Castres Olympique (Antoine Tichit et Armand Batlle) sont venus lire la dictée E.L.A aux élèves. Cela a été un moment d'échanges autour de la maladie et le sport entre les enfants et les joueurs. Après cela, les deux joueurs sont passés voir les élèves des autres classes pour leur plus grand plaisir. La classe



Les maternelles ont réalisé une soupe 100% sorcière.

de CM1-CM2 est également inscrite au rallye mathématiques (présenté ci-dessus).

Le Comité Loisirs a organisé une soirée Halloween le jour des vacances de la Toussaint. Les enfants ainsi que les parents ont passé un moment sympathique avec pour finir une auberge espagnole. La vente de chocolats pour Noël a été de nouveau un succès. De nombreux gourmands ont passé commande. D'autres actions seront menées dans l'année.

Le 01 décembre a eu lieu le loto de l'école qui a connu un grand succès. Nous remercions toutes les personnes qui ont

aidé au bon déroulement de cette manifestation ainsi que les généreux et nombreux donateurs.

Comme chaque année, toute l'école a également préparé un spectacle pour Noël, le vendredi 22 décembre 2019, où les enfants ont chanté quelques chansons devant les parents et membres de la famille présents. La fin d'après-midi s'est poursuivie par un tournoi de jeux de société et elle s'est conclue par une auberge espagnole organisée par le Comité Loisirs.

Le 03 avril 2020 (en fonction de la météo), les élèves pourront se déguiser à l'occasion du

Carnaval sur le thème des « Jeux Olympiques » et ils défilent autour de l'école.

Le samedi 20 juin 2020 aura lieu la fête de l'école.

La création d'une association de parents d'élèves régie par la loi de 1901 devra se faire autour de personnes dynamiques qui souhaitent se mobiliser pour l'école, créer et animer des manifestations dans le but d'aider financièrement l'école dans ses projets du quotidien. Sans cette association, l'école ne pourra plus participer et se lancer dans les activités éducatives si importantes pour les enfants. L'équipe enseignante sera présente pour aider à leur échelle mais ne sera pas garante de l'organisation. Nous encourageons les personnes volontaires à se rassembler autour de cette future association.

Toute l'équipe enseignante tenait à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent à nos côtés pour le bien-être des enfants, pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous profitons de cet article pour remercier Monsieur le Maire, qui depuis toujours, a aidé et mis en avant l'école de son village. Nous remercions également son équipe qui consacre beaucoup de temps, de moyen et d'énergie pour les enfants, les employées municipales Rosy Delordre et Myriam Teste pour leur implication, leur bonne volonté, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles. Nous souhaitons une belle retraite à Bernard qui a rendu de nombreux services à l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Aymeric, le nouvel employé municipal qui est déjà intervenu à l'école pour quelques travaux. Pour conclure, nous remercions les parents d'élèves qui se mobilisent et s'investissent durant les manifestations de l'année, nous accompagnent lors des sorties et répondent toujours présents pour leurs enfants.

En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2020.

Le directeur



Deux joueurs du Castres Olympique (Antoine Tichit et Armand Batlle) sont venus lire la dictée E.L.A aux élèves.

▼ Pétanque

Les Vétérans finalistes en 2019

Après avoir été champions en 2017-2018, les vétérans ont été finalistes en 2019

- Championnat départemental des clubs vétérans (CDCV)

Invincus en poule, qualifiés pour les phases finales à Labruguière, ces licenciés coachés par P. Balester ont perdu la finale de justesse contre La-crouzette (revanche de 2018) et donc pas de championnat régional pour eux ; ce sera le cas en 2020 puisque les deux équipes finalistes pourront participer. Il s'agissait de J.F. Clavel, N. Dacosta, R. Garcia, Ch. Périé, P. Bousquet, D. Rivet et D. Cabirol. L'autre 1ère division conduite par G. Chappert ne s'est pas qualifiée. La 5ème division, avec à la base plusieurs féminines n'a pas obtenu des résultats flatteurs.

- Championnat régional des clubs (CRC2)

Notre club a évolué dans la 2ème division d'Occitanie avec Limoux, Mazerolles (11), Perpignan, Bompas, Prades (66), Gaillac, Labruguière. Il termine 5ème. Cette compétition a un niveau élevé et se déroule sur 4 dimanche d'octobre à partir de 8h30. Navès a eu la chance d'organiser une journée (le 13 octobre), ce qui diminue



La pétanque c'est aussi la convivialité autour des grillades.

le nombre de déplacements lointains (Bompas cette année) provoquant des frais onéreux d'hôtel, restauration, etc... Le club se maintient à ce niveau pour 2020.

- Championnat des clubs (Open)

- La 1ère division dirigée par R. Chazottes descend en 2ème.
- La 5ème division dirigée par M. Teste se maintient.

- Championnat des clubs féminin

- La 1ère division de M. Teste descend en 2ème.
- La 2ème division de C. Bousquet a manqué la

qualification pour les phases finales. Navès aura les 2 équipes au même stade en 2020.

- Championnat des clubs en « provençal »

Dirigé par M. Fabre (notre président du Tarn), a manqué aussi la qualification chez nous contre Graulhet.

- Concours local

Il a eu lieu le 1er septembre avec tête à tête le matin et doublettes l'après-midi, la participation de la société de Frèjeville, et a permis de passer une bonne journée très conviviale avec de bonnes grillades.

- Le concours officiel en triplettes mixtes et en 4 parties a dû être annulé à cause de la pluie.

- Lors de l'AG du comité du Tarn le 7 décembre à Laboutarié, nous avons appris que Pierre Balester devenait trésorier général de la région Occitanie en plus d'être celui du Tarn en ce moment. Félicitations à lui.

L'année 2020 se prépare déjà avec les licences à renouveler. Début des compétitions le 1er mars avec une nouvelle épreuve nationale : les qualificatifs « tir de précision » avec, je l'espère, de beaux résultats.

Bonne année à tout le monde !

Le Président
Serge Besombes

Dates à retenir :

- qualificatif triplettes promotion à 9h le **16 mai**
- concours local fin août
- concours officiel triplettes mixtes (4 parties) le **27 septembre**
- possible organisation du CRC2 le **11 octobre**

▼ Génération mouvement

Partager des moments d'amitié

Nous terminons cette année 2019 par notre traditionnel repas amical de fin de saison où tous nos adhérents ont pu apprécier le repas et la petite attention offerte par le club.

Nous espérons que l'année 2020 soit aussi conviviale. Nous invitons donc les nouveaux retraités et tous ceux qui ont envie de nous rejoindre à participer à nos diverses manifestations.

Une visite de la cave de Labastide de Lévis suivie d'un bon repas a été très appréciée.

Une deuxième sortie a été organisée au mois d'octobre avec la visite du Musée du Canal du Midi à St-Ferréol

agrémentée d'un bon repas au restaurant.

Les résultats de la finale départementale du remue ménéges ont classé Nicole Sargueux première sur le département.

Notre association, toujours dynamique, essaie de vous faire partager des moments d'amitié, de rencontres, soit avec nos après-midi jeux de société, soit par nos sorties ou nos repas.

Nous n'oublions pas tous ceux, nombreux, qui nous ont quittés cette année.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et la santé.

Le Président



Une association dynamique avec les après-midi autour des jeux de société ou encore l'organisation de sorties.

▼ Comité des Fêtes

De nombreuses animations à thème

L'année 2019 tire sa révérence sur une année certes bien animée dans notre petit village, mais qui aurait pu (dû ?) l'être encore un peu plus.

Courant février vous avez, en effet, une nouvelle fois eu l'occasion de jouer lors du loto avec la possibilité de remporter le traditionnel « lot du comité ».

Nous avons ensuite dû annuler une soirée tahitienne courant avril non pas par manque de personnes pour organiser mais par manque de personnes pour participer...

Début juillet nous avons renouvelé l'expérience de réaliser la tournée des gâteaux en dehors de la fête. Durant cette journée, qui s'installe le dernier week-end avant les vacances, nous souhaitons également en profiter pour remercier l'ensemble des bénévoles s'investissant toute l'année en les conviant à un apéritif suivi d'un repas. Nous reconduirons une nouvelle fois cette expérience le dimanche 28 juin 2020.

Notre traditionnelle fête annuelle a eu lieu cette année un peu plus tôt que d'habitude, elle a en effet débuté le 15 août pour se terminer le 19 août. Ces dates un peu précoces n'ont rien enlevé à ce moment festif qui a encore attiré énormément de monde.

Enfin l'année 2019 s'est terminée pour le comité des fêtes avec l'organisation d'une nouvelle version du « vide chambre » en novembre.

Toujours dans l'objectif d'animer le village et malgré les récentes déceptions par rapport à la participation, nous vous proposerons une soirée « fête de la bière » le samedi 21 mars. A cette occasion nous vous proposerons des assiettes de tapas et différentes sortes de bières et de vins. La soirée sera animée par le groupe que vous avez découvert lors du dimanche de la fête de l'année dernière, « Les Cocc's ».

Notre fête annuelle 2020 se déroulera plus tard que d'habitude, en effet elle aura lieu du 20 au 24 août.

Les festivités débuteront le jeudi soir où est prévu comme d'habi-



Les nombreux bénévoles permettent aux diverses manifestations de perdurer comme ici avec la Fabounade.

tude un concours de belote. Le vendredi soir sera une nouvelle fois consacré aux retrouvailles des différentes personnes venant de tout coin de France avec l'organisation d'un apéritif suivi d'un pique-nique géant avec les grillades offertes par la mairie. La soirée sera animée par un groupe qui reste à déterminer. Le samedi après-midi sera cette année encore dédié à un concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties qui permettra à tout le monde de passer



Lors de la fête, tout le monde a pu s'essayer aux divers ateliers de force basque.

un agréable moment. La soirée sera encore une fois animée par le groupe « maison » « Manhattan ».

Les festivités du dimanche débuteront par un vide-greniers, puis une messe suivie d'un apéritif en musique à partir de midi, le programme de l'après-midi n'est pas encore figé, mais la journée se conclura par un nouvel apéritif suivi de la traditionnelle « Macaronade » et sera suivie d'un concert avec « Les Cocc's ».

La fête se clôturera le lundi soir avec notre traditionnelle Fabounade animée comme toujours par l'orchestre Didier Laurent, nous espérons vous voir aussi nombreux que l'année dernière.

Les animations 2020 se clôtureront par une nouvelle édition de la foire aux jouets et à la puériculture courant novembre.

Le nombre d'animations étant conséquent, vous trouverez dans ce bulletin une fiche récapitulative à accrocher sur votre frigo afin que vous n'oubliez pas les manifestations que nous nous efforçons d'organiser...

Nous tenons une nouvelle (dernière) fois à vous rappeler que la vie associative dans un village comme Navès est très importante si vous ne voulez pas qu'il devienne un village dortoir.

Date à retenir :

Le loto du comité aura lieu le **dimanche 2 février**, nous comptons sur votre présence pour animer cet après-midi (bien entendu, si vous souhaitez nous fournir des lots nous les prendrons à bras ouverts et nous assurerons la publicité qui va avec).

Nous faisons de notre mieux pour organiser des animations sur des thèmes différents afin de toucher un maximum de personnes, mais nous avons besoin de VOUS et de votre participation pour pouvoir continuer.

Enfin, nous vous rappelons que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Nous sommes ouverts à toutes idées qui pourraient faire bouger le village.

Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Proxi et sur les panneaux d'affichage de la commune afin de vous permettre de pouvoir participer et d'amener vos idées.

Le Comité des Fêtes de Navès vous souhaite une bonne année 2020 riche en festivités... et surtout la santé !!!

Le Comité des Fêtes

▼ MJC

14 activités et près de 300 adhérents !

L'année 2019 se termine dans une bonne ambiance pour toutes les activités avec la préparation de notre incontournable réveillon.

Toutes les activités ont été reconduites avec deux nouvelles régulières dédiées aux enfants qui s'ajoutent à notre programme : les pompoms girls, responsable Nathalie Boulade, et multi-activités sportives animées par Laëticia Villajos.

Nous retrouvons également un atelier cuisine proposé aux enfants, qui a débuté aux vacances de Toussaint ; il est animé par Hélène Guéguen.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 12 octobre. Tout le bureau a été renouvelé à l'unanimité.

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association à taille humaine qui regroupe 290 adhérents et propose 14 activités et diverses animations plusieurs

fois par an ; son but est de faire vivre le village.

Nous pensons qu'il est très important de créer des liens entre les personnes. Nous sommes tous des bénévoles et nous donnons de notre temps pour apporter notre contribution à un village où il fait bon vivre.

Nous voulons remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal, les employés municipaux pour leur soutien et toutes les aides logistiques qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du samedi 29 février pour notre loto annuel.

La Présidente, le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

La Directrice, Patricia Pauthe



L'activité pompoms girls est proposée par Nathalie Boulade.



Hélène Gueguen anime un atelier cuisine destiné aux enfants depuis le mois de novembre.

Bonne année
2020

Hameau de Latour et vestiges de la tour du XIIe s.

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

▼ Le Syndic du Chapitre

1789, La dernière année qui compte...

Parmi les documents qui racontent bien le quotidien, les pièces comptables occupent une place de choix. Elles ne sont pas forcément bien lisibles, surtout quand elles se résument à des notes jetées sur de menus bordereaux, mais elles saisissent des détails et même parfois une atmosphère avec les notes marginales ou ajouts du type « j'en fais mon affaire » ou la mention de surnoms ou de noms écrits en prononciation occitane. Les documents utilisés pour cet article sont extraits des liasses des comptes du Chapitre cathédral de Castres et plus particulièrement des dernières années (1788-1789). Il s'agit de l'inventaire des dépenses effectuées par le « Syndic » du Chapitre.

Pour rappel, le Chapitre cathédral est une institution ecclésiastique composée de chanoines qui organisent et veillent au déroulé des offices religieux de la cathédrale. En 1317, le pape Jean XXII installe un évêque à Castres et transforme l'abbaye bénédictine en chapitre cathédral. Le chapitre dispose de plusieurs sources de revenus dont les plus importantes sont les dîmes et autres revenus ecclésiastiques pour 70%, des loyers (15%), et des rentes seigneuriales (10%). Il est seigneur direct de la terre de Sallepieussou, de Saïx, il partage la fonction sur la terre de Montespieu avec son seigneur laïc et de même pour Navès dont la terre avait été « vendue » à des particuliers à la fin du XIII^{ème}.

Si l'on examine les comptes sur une vingtaine d'années, la place de syndic est occupée alternativement par tous les chanoines et si chacun avance le montant des dépenses et se fait rembourser par le trésorier du Chapitre, il s'attribue des honoraires pour se rétribuer et l'on observe d'ailleurs que ceux-ci sont fluctuants car ils peuvent passer du simple au double ! Le dernier syndic en exercice est un certain Born.

Le syndic est un chanoine, un religieux qui représente le Chapitre dans les affaires externes à ce dernier et qui gère les affaires temporelles. L'état des comptes illustre l'étendue de ses interventions.

Elles concernent tout d'abord tout ce qui a trait à l'organisation de la liturgie et l'entretien de la cathédrale (de la vêtue des enfants de chœur, leur apprentissage du latin, à l'achat de chaises pour les fidèles ou le balayage de l'intérieur et du pourtour de l'édifice ou son embellissement à l'occasion des fêtes..)

Beaucoup de dépenses sont assez régulières et reviennent d'une année sur l'autre à l'instar des 3 livres tournois données le 6 mai 1789 « à la Négrié pour les pains bénis de St Blaise et Ste Agathe », comme les 3 livres de frais de déplacement annuel, le 6 octobre 1788, à la Chartreuse de Saïx « pour annoncer aux chartreux le jour auquel le



Le Chapitre veillait sur l'état de certaines églises comme celle originelle de Navès.

Chapitre devait faire le service religieux » en mémoire des religieux défunts ; ou aussi la distribution annuelle de grains aux pauvres des villages dont la dernière est notée le 26 mai 1789, « voyage à Navès, St Affrique et Viviers pour distribuer les aumônes. » Toujours dans le domaine religieux le Chapitre veille sur l'état de certaines églises de Castres et des alentours, dont Navès, Saïx... En mai 1782, le bedeau est défrayé de 11 livres « pour avoir publié et affiché aux portes de paroisses de Castres, Villegoudou, Saïx, Viviers, Navès et Soual, les fruits décimaux et autres dont le chapitre jouit sans être affermé. » D'après les comptes, une des dernières dépenses sera consacrée à l'église de Saïx dont le syndic ira constater l'exécution en novembre 1788.

L'autre domaine d'intervention est d'ordre politique. Outre qu'un représentant du Chapitre siège au conseil politique de la ville de Castres, en tant que seigneur de certains lieux il nomme et reçoit le serment des consuls de Montespieu, Sallepieussou, ou Saïx. En avril 1789, le Chapitre paie la moitié de la fabrication des chaperons des consuls de Montespieu (l'autre moitié étant à la charge du sieur de Juge-Montespieu, coseigneur du lieu) et le 24 août 1789, il en fait de même une dernière fois pour Sallepieussou le 24 août 1789 (avant dernier item des archives conservées) et paye à Nèguevide 9L pour un chaperon qu'il a fait pour un des consuls de Salepieussou. Gageons que ce chaperon n'aura pas beaucoup servi...

La majorité des dépenses touchent à la gestion du domaine temporel du Chapitre dans toute sa diversité : Le syndic du Chapitre gère les biens, terres et métairies et se comporte comme un véritable régisseur. Il veille sur les récoltes proprement dites : blé, vendange, bois (A Navès, le bois du Chapitre est sur le versant sud de la bosse de Galeye). Il rémunère aussi du personnel pour certaines tâches particulières : un garde bois ou récoltes doté d'un fusil en bandoulière aux armes du Chapitre, un concierge des prisons de Saïx, un granetier, un cribleur qui ont à charge le stockage, la vente des céréales. Les métayers qui, outre leurs travaux des champs, sont mis à contribution pour effectuer des transports de denrées.

10-sept 1788 payé 6 Livres à Chabbert (armurier de Castres) pour la réparation du fusil du garde bois (en janvier 1782, payé 30 L pour 6 mois de gages à Jacques Sirven dit jancemin, invalide habitant Viviers pour garder les terre bois et chaussée de la terre de Saïx et autres lieux appartenant au Chapitre).

28-sept 1788 payé 10 Livres au concierge prisons de Saïx pour une année finie le 31 août 1788.

13-oct 1788 payé 10 Livres à Esquirol pour être aller veiller sur les vendanges de Saïx et Viviers (janv 1784 – Voyage à Viviers pour vendre le marc de la vendange).

23 nov 1788 payé 4 Livres 15 deniers au cribleur qui a mesuré les grains de Viviers (en 1785 – mention de Ségur comme grenatier du Chapitre)

10 déc 1788 payé 5 Livres à Barthe pour avoir veillé sur les vendanges de Castres pendant 4 jours.

29 juillet 1789 payé à 3 métayers de la Sabartarié qui ont porté du blé de Viviers (1L 10 pour leur diner)

4 août 1789 payé 7 Livres au cribleur pour 7 jours employés à vendre le blé de Viviers

7 août 1789 payé 3 Livres à Esquirol pour les peines et soins qu'il s'est donné pour la vente des grains.

21 août 1789 payé 10 sols pour le dîner du métayer de la Sabartarié qui a porté une charrette de blé.

Le syndic du Chapitre veille à l'entretien de batiments ou infrastructure ; en premier lieu les bâtiments des métairies leur appartenant (Galeyé, les Monges...) ; la chaussée et le moulin de Saïx, le port et la barque de Saïx (seul moyen d'y traverser l'Agout), le « tinal » de Viviers (pressoir ou cuve),

21-sept 1788 payé 10 Livres à Bessec pour 10 charrettes pierre qu'il a porté pour la muraille qui va au moulin.

28-févr 1789 payé 12 Livres 16 deniers à Brulau pour le sable qu'il a fourni pour la construction de la muraille qui va au moulin (Castres).

26 nov 1788 payé 9 Livres 15 deniers à Favié batelier pour 13 jours employés à réparer à Saïx le port du bateau du côté de Castres.

11 janv 1789 payé 3 Livres pour le voyage à Saïx pour voir le dommage que le dégel avait fait à la chaussée.

14 juillet 1789 Réparation de la maison du carillonneur, couverture des greniers

17 juillet 1789 voyage à Saïx pour aller voir les réparations de la chaussée.

24. août 1789 payé 18 Livres 2 deniers à Jeanne pour la réparation au couvert des greniers et 20 Livres au même pour 2 charrettes tuiles.

La Révolution met un terme à l'existence du Chapitre cathédral et avec lui à ce fonctionnement pluri-séculaire.

Alain Pauthe

EURL
CEDRIC TP

Agréé assainissement non collectif



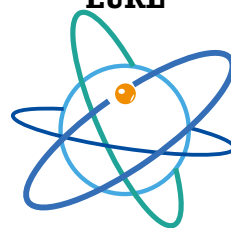
- **Travaux publics et privés**
- **Terrassements**
- **Fouilles**
- **Branchements
assainissements collectifs**

Tél. : 06 71 73 98 16

Chemin des Crêtes - 81710 NAVÈS

**MARTINEZ
ELECTRICITÉ**

EURL



ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE

ÉNERGIE RENOUVELABLE

CLIMATISATION

SOLAIRE

TÉL : 06 09 70 57 86

**6 Font de Galeye 81710 NAVÈS
2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI**

Email :

eurlmartinezelectricite@gmail.com

Site : www.martinezelectricite.fr



Travaux publics et privés

Terrassement divers / VRD / Assainissements

Lotissements / Démolition / Puits busés

Bardou et Fils TP (SARL)

Lieu-dit Ganaussac - RN 126 - 81580 CAMBOUNET-SUR-LE-SOR

Tél. 05 63 74 77 06

Mail : secretarait@bardoutp.fr